

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Stages (2HA2161)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal M ScH - histoire de l'art	Extra-muros: 1	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Prof. Valérie Kobi (soutenue par l'adjointe à la direction du Master en études muséales) et maître-sse de stage dans l'institution muséale ou culturelle partenaire.

Contenu

Le stage figure dans le bloc "Compétences disciplinaires" du pilier principal de master à 120 ECTS. Il s'agit d'un stage de courte durée qui permet à l'étudiant-e de se familiariser avec le fonctionnement d'une institution muséale et offre la possibilité de se constituer un réseau parmi leurs acteurs/trices, de mettre en acte de manière pragmatique ses compétences en histoire de l'art et d'approcher les applications possibles de la discipline. Toujours effectué sous la direction d'un-e responsable de stage (conservateur/trice ou assistant-e-conservateur/trice), il offre une vue sur les missions du musée pour l'étudiant-e qui envisage d'être actif/ve professionnellement dans le secteur muséal. En fonction du calendrier des musées et des attentes de l'étudiant-e, le stage peut être généralisant (approche de tous les secteurs d'activité, voire des divers départements d'un musée à raison de quelques jours consacrés à chacun) ou alors porter sur un aspect plus ponctuel ou spécifique des activités du musée. Le stage dure 150 à 180 heures de travail effectif; son contenu est déterminé par la/le responsable du stage.

Forme de l'évaluation

À la fin de son stage, l'étudiant-e soumet à la/au responsable de pilier un rapport de stage de 10 pages, préalablement validé par la/le maître-sse de stage. La validation des crédits a lieu suite à l'obtention du certificat de stage que délivre la direction de l'institution concernée. Ce document signifie la fin et la réussite du stage aux yeux de l'IHAM, mais c'est aussi et surtout un document à valeur professionnelle à inclure dans le CV pour des futures candidatures.

Procédure "Evaluation interne" :

https://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/05_Histoire_art/Procedure_Evaluations_Internes_IHAM_nov2017.pdf

"Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et des sciences humaines" :

<https://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/pdf/4163101.pdf>

En règle générale, l'utilisation de l'IA pour aider à la rédaction des travaux académiques est admise. Dans ce cas, l'étudiant-e se conformera à la charte IA de l'IHAM, qu'il/elle complètera et joindra à son dossier écrit. Toute utilisation de l'IA qui ne serait pas déclarée conformément à cette charte sera traitée comme un cas de plagiat.

Modalités de rattrapage

Si le rapport de stage est considéré comme insatisfaisant, l'étudiant-e dispose d'un mois supplémentaire pour soumettre une version corrigée.

Documentation

https://www.museums.ch/assets/files/dossiers_f/Publikationen/Referentiel_suisse_2010.pdf

Les professions du musée : 15 profils professionnels pour le travail dans un musée, Bâle : ICOM Suisse, 1994.

Pré-requis

L'étudiant-e doit chercher lui/elle-même sa place de stage qui se déroule sur la base d'un contrat signé entre la personne responsable du pilier de master et le/la maître-sse de stage dans l'institution muséale.

Forme de l'enseignement

Stage. Travail pratique dans un musée, une institution ou une entreprise culturelle. La/le responsable du stage au musée (maître-sse de stage, conservateur/trice, ou assistant-e conservateur/trice) définit les modalités et le contenu du stage, elle/il encadre la/le stagiaire.

URLs	1) https://www.unine.ch/iham/wp-content/uploads/sites/89/Charte-IA_declaration-honneur_IHAM.pdf
------	--

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Stages (2HA2161)

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Examiner des objets de collection
- Appliquer ses connaissances acquises dans une pratique
- Découvrir la face cachée du musée

Compétences transférables

- Gérer une collection
- Expliquer à un public non initié le propos d'une exposition ou d'une collection
- Rédiger des textes de médiation